VIVRE A MARIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N°54 **Janvier 2016**

Nouvelles illuminations de la mairie

EDITO P 2-3

LA VIE MUNICIPALE P 4-7

- LES CONSEILS MUNICIPAUX P 4–5
- LE CLASSEMENT COMMUNAL P 6
- CCAS P 7

LA VIE A VENIR : LES DATES A RETENIR P 8

LA VIE ASSOCIATIVE P 9-10

Le Comité des Fêtes P 9

L'U.S.M. P 10

LA VIE DES MARIGNYSSOIS P 11-12

- ETAT CIVIL 2014 P 11
- METEO P 12

MARIGNY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Rencontre Intergénération P 13-14

LA VIE PRATIQUE P 15-21

LA VIE RÊVEE DES METS P 22

LA VIE EN PRESSE P 23-39

COORDONNEES DE LA MAIRIE P 40

VIVRE A MARIGNY

► *EDITO*

Chères Marignyssoises et chers Marignyssois,

L'équipe municipale et moi-même vous remercions chaleureusement d'être toutes et tous venus aussi nombreux à la cérémonie des vœux de la commune, témoignant ainsi une nouvelle fois de votre attachement à notre si joli village.

Au seuil de cette nouvelle année, je succombe volontiers à la tradition des vœux qui est celle de l'espoir et du bonheur pour notre commune.

Tout d'abord j'adresse mes vœux les plus sincères à celles et ceux qui sont sans emploi, malades, handicapés ou qui sont simplement seuls.

Un village comme le nôtre ne peut que se flatter de posséder en son sein un patrimoine humain riche en souvenirs, véritable mémoire du passé et trait d'union entre les différentes générations.

Pour preuve, la rencontre du 28 octobre 2015 à Marigny entre les enfants d'hier et d'aujourd'hui en fut le parfait témoignage.

En effet, à l'initiative des membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Marigny, en collaboration avec le Centre Social de Souvigny, un après-midi ludique et instructif s'est déroulé pour les enfants et les adultes autour du bourg, ainsi qu'à la salle polyvalente où une exposition sur Marigny d'hier était présentée.

Grâce aux mémoires vives de la commune et à votre implication par le prêt d'objets et de photos, l'exposition très riche sur le passé de Marigny a été très appréciée de tous.

Grâce aux mémoires vives de la commune et à votre implication par le prêt d'objets et de photos, l'exposition très riche sur le passé de Marigny a été très appréciée de tous et a été visible dans la salle du conseil jusqu'au dimanche 13 décembre 2015.

J'en profite pour remercier les membres du CCAS et les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cet après-midi qui a demandé beaucoup de préparation.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, qu'ils trouvent chez nous un accueil chaleureux, une joie de vivre, une joie d'y vivre :

⇒ Sandrine et Stéphen DURIF domiciliés « La Côte de la Presle » ;
⇒ Anaïs HUBERT et David BLOUËT domiciliés « Les Guilleminots »;
⇒ Cécile GRECH domiciliée « Les Praux » ;
⇒ Amandine et Régis MAILLARD domiciliés « Les Peltes » ;
⇒ Colette DUPONCEL et Cédric VIGEZZI domiciliés « Les Monoyeux » ;
⇒ Tiffany PINEL domiciliée « Le Bourg Neuf ».

Dressons un bref bilan des réalisations de l'année écoulée :
Nous avons notamment conduit les travaux et investissements suivants :

- Changement de pièces importantes au niveau de la pompe à chaleur de la salle polyvalente ;
- Achats de nouvelles illuminations ;
- Remplacement du balai cylindrique de la balayeuse ;
- Participation financière de 2 138 € pour la construction du nouveau centre social de Souvigny (2014 : 1604 € et 2016 : 1604 €) ;
- Achat d'une motobineuse et aménagements des parterres devant la mairie ;
- Travaux au garage communal.

Concernant 2016, les principaux projets sont les suivants :

- Réfection de la voierie regroupant les travaux prévus de 2015 et ceux de 2016 pour réaliser des économies d'échelle :
  - Rue de la salle polyvalente,
  - Place de l'Eglise,
  - Rue Mandon,
  - Les Sillets,
  - Charnes,
  - Les Guilleminots,
  - Les Souches.
- Remplacement de panneaux indicateurs, ...
- Entretien des bâtiments communaux.

Je remercie le personnel communal administratif et technique pour son enthousiasme et son implication dans la vie locale.

De grands remerciements aux bénévoles de l'U.S.M. et du Comité des Fêtes pour leur investissement dans la vie de Marigny.

L'U.S.M. a fêté ses 20 ans le 06 juin 2015. Ce fut une journée très réussie où joueurs actuels et anciens se sont retrouvés dans une ambiance familiale et très conviviale.

Le Comité des Fêtes organisera sa 20ème marche de l'omelette le samedi 7 mai 2016.

Nous remercions à nouveau cette année Monsieur Jean-Jacques PINSON pour ses nombreux articles de presse relatifs à la vie de Marigny.

Malgré la sécheresse, le fleurissement des habitations ainsi que les espaces communaux ont été appréciés et évalués favorablement par le jury régional du label « villes et villages fleuris » lors de leur passage à Marigny le mercredi 8 juillet 2015.

Suite à la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe du 07/08/2015), les établissements publics de coopération intercommunale devront bientôt comprendre plus de quinze mille habitants.
C'est pourquoi en application de cette loi le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Allier présenté par Monsieur le Préfet prévoit notamment que la Communauté de Communes du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais et la Communauté de Communes du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise rejoignent la Communauté d'agglomération de Moulins à laquelle nous adhérons depuis l'année 2003.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même formulons à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016.

Votre Maire,

Philippe PRUGNEAU

VIVRE A MARIGNY

► *La vie municipale*

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni 3 fois depuis l'édition du précédent bulletin, les 29 juin, 29 septembre et 26 novembre 2015.

Voici un résumé des différents points abordés et des décisions prises :

GESTION DE LA COMMUNE

1) L'indemnité de conseil du Receveur municipal

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au Percepteur.

2) Tarif location salle polyvalente : année 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de réviser le tarif de location de la salle polyvalente comme suit à partir du 1er janvier 2016 pour les nouvelles réservations :

	Particulier de la commune	Personne extérieure
Samedi et dimanche ou jour férié	180 €	320 €
Jour de semaine, non férié	80 €	130 €
Forfait nettoyage	80 €	80 €

Arrhes : 50 % du montant de la location à la réservation, le solde à la remise des clés à l'intéressé

Caution : 750 € en chèque, lequel sera rendu après le second état des lieux ou après règlement d'un litige.

3) Taxe aménagement part communale (TA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'instituer sur les trois secteurs du bourg délimités par les zones AUga, AUgb et Ug* du plan local d'urbanisme (PLU) un taux de 2,5 %,
- de maintenir pour les autres zones le taux de TA à 1%,
- d'exonérer à 100 % en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable (<20m²).

Ces mesures seront applicables dès le 1er janvier 2016.

4) Instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec Moulins Communauté pour instruire ses autorisations d'urbanisme avec une « délégation minimale » pour un an.
Ce service est gratuit la première année.

DELIBERATIONS DIVERSES

1) Moulins Communauté :

a) Avis du Conseil Municipal sur le rapport relatif aux mutualisations de service et sur le projet de schéma de mutualisation :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'émettre un avis :

- favorable sur le principe de mutualisation de services englobant toutes les formes de mutualisation,
- réservé concernant le rapport relatif aux mutualisations de service et le projet de schéma de mutualisation proposé par Moulins Communauté.

b) Révision du zonage d'assainissement de la commune :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- de prendre acte du zonage d'assainissement,
- d'annexer le rapport aux documents d'urbanisme en vigueur afin de le rendre exécutable et opposable aux tiers.

c) Evolution des statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de donner :

- un avis favorable sur l'évolution des statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins en intégrant une nouvelle compétence facultative sous le libellé « « Habilitation statutaire de Moulins Communauté pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes membres ».

2) Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier (SDE 03) : adhésion des 3 communautés d'Agglomération de Montluçon, Moulins et Vichy :

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE 03.

3) Nouveau projet d'Intercommunalité :

Le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, un avis favorable à l'intégration de la Communauté de Communes du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais et de la Communauté de Communes du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise au sein de la Communauté d'Agglomération de Moulins tel que prévu dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet de l'Allier.

4) Demande de délibération de soutien formulée par les retraités agricoles :
Le Conseil Municipal a décidé de soutenir leur demande de revalorisation des retraites.

Classement communal 2015 des maisons et cours de fermes fleuries

MAISONS INDIVIDUELLES

1er prix : Mme et M. FILLERE Marie-Jo et Luc
2ème prix : Mme BRUNET Nathalie et Mr SOUVERAIN Franck
3ème prix : Mme et M. HAMEL Martine et Alain

De même, ont été remarqués les fleurissements suivants :

Mme COUTURIER Simone et Mr COUTURIER Jean-Paul
Mme DIDIER Carole et Mr REGNAULT Didier
Mme et M. BERNADON Michèle et Bruno
Mme et M. PERRONNY Jacqueline et Jean-Paul
Mme et M. REGNAULT Michèle et Jean-Pierre
Mme et M. SURLEAU Anne-Marie et Michel
Mme et M. CHABOT Marie-Thérèse et Jean-Claude

COURS DE FERMES

1er prix : Mme et M. de BARMON Sylvie et Foulques
2ème prix : Mme BONTE Perrine et M. BRECHIGNAC Emmanuel

Repas d'automne du 18 octobre 2015

Le traditionnel repas de nos séniors s'est une fois encore fort bien déroulé, et le contraire aurait été étonnant !
A midi et demi pétant, les convives sont arrivés bien décidés à profiter à plein de ce bon moment de convivialité. Ils ont pu constater que la salle était impeccable, la décoration très couleurs de saison, et la table dressée au laser !
Pour le reste, après un apéritif qui a connu un franc succès et la photo de famille, chacun se dirigea vers une place. Il n'y eut pas de bousculade, chacun étant assuré d'avoir une chaise avec une assiette en face !
Les membres du CCAS avaient mis les petits plats dans les grands ! Les entrées (deux étaient au choix) et les plats de résistance (également deux au choix) furent très appréciés, tout comme les fromages. Concernant les gâteaux, certains souffrirent un peu pendant l'acheminement entre le pâtissier et la salle des fêtes par la faute d'un coursier plutôt maladroit et dont, par pure charité, nous tairons le nom ! Mais l'incident de parcours n'altéra en aucune façon leur qualité gustative ! Le champagne offert par Monsieur le Maire glissa alors gentiment dans les œsophages pour clôturer en beauté un vrai bon repas. Quelques belotes plus tard, les participants se retirèrent, et on n'en trouva pas un seul pour se plaindre de sa journée !

VIVRE A MARIGNY

► *La vie à venir*

Les dates à retenir en 2016

Samedi 02 avril :	Soirée théâtrale du Comité des Fêtes
Samedi 7 mai :	20ème Marche de l'omelette du Comité des Fêtes
Dimanche 8 mai :	Cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 (Rendez-vous à 11 h d'abord au monument de la forêt)
Samedi 4 juin :	Assemblée Générale de l'USM
Samedi 18 juin :	Marigny en fête-méchoui du Comité des Fêtes
Samedi 23 juillet :	Concours de pétanque de l'USM
Dimanche 28 août :	Commémoration en mémoire des six fusillés du 27 août 1944 au monument de la forêt à partir de 11 heures
Samedi 1er octobre :	Soirée du Comité des Fêtes
Dimanche 16 octobre :	Repas d'automne du CCAS
Samedi 22 octobre :	Concours de belote de l'USM à 14 heures
Vendredi 11 novembre :	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 (Rendez-vous à 11 h d'abord au monument du bourg)
Samedi 3 décembre :	Arbre de Noël et soirée du Comité des Fêtes

Les manifestations du comité des fêtes

Réussite pour les Moules/Frites du comité des fêtes, mais succès un peu en retrait de la Soirée de Noël

Près d'une centaine de personnes avait répondu à l'invitation du comité des fêtes présidé par Jean-Michel Sausa et, aux dires de tous, la soirée a été réussie. Après un apéritif pris dans les règles de l'art, place a été faite aux maestros es-moules/frites ! Les moules sont des mollusques bivalves, comme chacun le sait (ou ne le sait pas) ! Et ces mollusques bivalves de Bouchot ont été fort appréciés par les gourmets présents. Après une première dégustation servie à l'assiette accompagnée d'une barquette de frites, un deuxième service a été effectué par les responsables d'une marmite débordant du précieux et délicieux chargement ! Et si des gourmands en avaient voulu une troisième flopée, il n'y aurait pas eu de rupture de stock !
Pour la soirée de Noël, dernière manifestation de l'année du comité des fêtes, les Marignyssois et leurs amis avaient répondu présents, même si la salle pouvait accueillir encore une vingtaine de personnes, et les absents ont sûrement eu tort. La première partie était consacrée à partir de 15 h 30 à un spectacle de magie et ventriloquie pour petits et grands (offert par la municipalité) de Florent Daron, un artiste de Varennes-Vauzelles. Les jeunes Marignyssois ont apparemment apprécié le magicien car les rires n'ont quasiment pas cessé pendant la représentation. Puis, le Père Noël, clou du spectacle, est arrivé croulant sous le poids de sa hotte débordant de cadeaux ! Après avoir remis un jouet à tous les petits diables, il s'en est allé à travers les cieux pour rejoindre d'autres contrées où il était attendu impatiemment. Pendant ce temps, et avant de se séparer, petits et grands ont profité d'un goûter qui fut pour tous un agréable moment de convivialité.
Les gros bras du comité des fêtes ont ensuite investi la salle pour préparer les tables, ce qui fut fait en un tour de main, même si le décompte des places disponibles a été un tantinet folklorique !
Le repas de cette soirée de Noël (un peu en avance sur le calendrier !) fut semble-t-il apprécié et le DJ de service a su contenter tout le monde avec sa musique.

L'UNION SPORTIVE MARIGNYSSOISE (U.S.M.)

L'USM en grande difficulté

Ayant terminé deuxième de la poule D de troisième division, l'Union Sportive Marignyssoise avait gagné le droit d'évoluer pour la saison 2015/2016 en seconde division. Affectée donc dans la poule C de deuxième division, en compagnie de Cérilly B, Lurcy-Levis B, St-Ennemond, Souvigny C, AS Moulins D, Villeneuve B, St-Menoux, Couleuvre et Neuvy B, les dirigeants et joueurs se doutaient bien que la route allait être semée d'embûches, ce qui s'est avéré être effectivement le cas. Le début de saison avait pourtant laissé entrevoir un parcours difficile certes, mais au cours duquel l'USM pourrait avoir son mot à dire. Après une défaite à Couleuvre, un des favoris (1-5), puis un bon nul à la maison devant Neuvy B (1-1) et une courte défaite, toujours à Marigny face à Villeneuve B (2-3) à l'issue d'un bon match, il semblait que face à des adversaires de moindre calibre, les résultats des violets seraient plus satisfaisants. Hélas, il n'en fut rien, la faute sans doute à une cascade de blessures ou d'indisponibilités diverses. Et la litanie des défaites n'eut pas de pause ! Lucy-Levis B : 1-4 ; Cérilly B : 1-3 ; St-Menoux : 0-7 ; St-Ennemond : 1-2 ; Souvigny C : 2-6 ; et enfin AS Moulins D : 1-5 !
Heureusement, le président Franck Souverain, l'entraîneur Raphaël Vaujour et les joueurs ne semblent pas découragés, et l'ambiance est restée saine au sein du club. Maintenant, l'USM ne reprendra du service que le 14 février en recevant un gros morceau, Couleuvre. Normalement, les nombreux blessés devraient tous être opérationnels et les indisponibilités moindres. Dernière avec 10 points, l'USM va donc se lancer à la poursuite de St-Ennemond, 15 points et Souvigny C, Villeneuve B et Lurcy-Levis B, 18 points. A coup sûr, les deux équipes qui vont passer à la guillotine sont parmi ces cinq là. Aux joueurs de faire le maximum pour s'en sortir, et si l'USM devait être dans la charrette des condamnés, ce qui ne serait malgré tout pas dramatique, on peut être sûr que ce sera après avoir tout donné sur le terrain, donc avec les honneurs et la tête haute !
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-
Par ailleurs, les dirigeants et joueurs de l'USM remercient sincèrement tous les Marignyssois pour le bon accueil qu'ils leur ont réservé lors de la présentation de leur calendrier 2016.

Etat civil 2015

Naissances

Florent Marco PACAUD , né à Moulins (Allier), le 29 avril 2015, fils de Aurélie et de Christophe PACAUD, domiciliés « Les Couets ».

Augustin Gautier Sixte ONILLON, né à Moulins (Allier), le 3 juin 2015, fils de Aude et de Vincent ONILLON, domiciliés « Les Bourdais ».

Louise Marie NICOLAZO de BARMON, née à Moulins (Allier), le 15 juillet 2015, fille de Clotilde et de Antoine NICOLAZO de BARMON, domiciliés « Montgazon ».

Paul CHARDON, né à Moulins (Allier), le 23 juillet 2015, fils de Aurélie DORIAT et de Emmanuel CHARDON, domiciliés « Les Bourdais ».

Myrtille Marie Margueritte MAILLARD, née à Moulins (Allier), le 13 novembre 2015, fille de Amandine et de Régis MAILLARD, domiciliés « Les Peltes ».

Emilien Antoine BEAUFILS, né à Moulins (Allier), le 17 novembre 2015, fils de Marie et de Mathieu BEAUFILS, domiciliés « Le Grand Fouché ».

Décès

Françoise Marthe Henriette SIMONARD, domiciliée 3 place de l'Eglise, est décédé à Moulins le 2 mars 2015.

DE FAIBLES PLUIES EN 2015 SUR MARIGNY (588 mm)

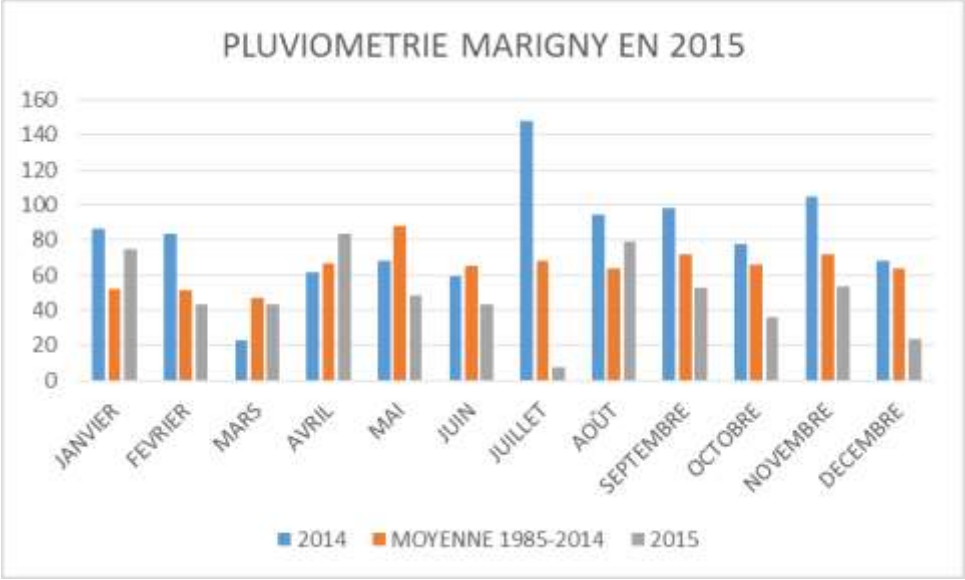

REMARQUES

Le graphisme ci-dessus montre le cumul des précipitations mensuelles en 2015, comparé à la moyenne des 30 dernières années (1985-2014) et à 2014:

⇒ Les quatre premiers mois ont une pluviométrie supérieure à la normale, surtout en avril ;
⇒ Les pluies sont faibles en mai-juin et plus encore en juillet avec seulement 7,4 mm recueillis, chiffre à comparer aux 68 mm de la moyenne ou aux 147 mm de l'année 2014 (une si faible quantité recueillie ne s'est vue que cinq fois en 83 ans de relevés, la dernière fois était en juillet 1967 avec 7,2 mm) ;
⇒ En août et septembre les pluies sont normales ;
⇒ Par contre le dernier trimestre est marqué par un déficit d'environ 50 % ;
⇒ La hauteur d'eau recueillie sur l'année (**588 mm**) est très inférieure à la moyenne sur 30 ans (776 mm) ;
⇒ Depuis 1932, 5 années ont connu des cumuls aussi faibles : 1953 →485 mm / 1959→585 mm / 1967→587 mm / 1989→519 mm / 1991→541 mm ;
⇒ Les 588 mm recueillis sont à comparer aux 973 mm mesurés en 2014 soit un écart de 385 mm.

RAPPEL : 1 mm = 1 litre/m²

L'Observateur Météo : Pierre BRECHIGNAC

► MARIGNY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

28 octobre 2015 – Journée Intergénérationnelle

C'est au sein du Centre Communal d'Action Sociale de Marigny qu'est née l'idée d'organiser un moment d'échanges et de partage entre Marignyssois(es), toutes générations confondues.

Dès le printemps 2015, la réflexion s'enrichit et s'oriente vers une présentation ludique du village, par les enfants d'hier aux enfants d'aujourd'hui : « Raconte-nous ton village », au travers d'une exposition basée sur des témoignages.

Une rencontre avec les responsables du Centre Social de Souvigny, Michel Fayolle, Président, et Amélie Fabre, Directrice, étoffe cette présentation en proposant une chasse au trésor, permettant la visite in situ de lieux emblématiques du village.

Le CCAS s'adjoint alors quelques volontaires en charge de matérialiser, en liaison avec le Centre Social de Souvigny, cette chasse au trésor. Il s'agit de définir les sites à faire découvrir aux enfants, de retrouver la mémoire des lieux et de préparer leur présentation pour répondre à la curiosité des visiteurs.

Parallèlement, Chantal, Nicole, Yannique et Jean-Jacques s'activent à la préparation de l'exposition, recueillent les témoignages et les formalisent, collationnent les photographies … exhumées par deux Jeanine, Jean-Pierre, Denise, Anne-Marie, Marie-France, Simone, Pierre, Geneviève, Xavier, Anne, Jean-Claude …

Quelques réunions plus tard, les huit lieux de visite sont définis, la documentation nécessaire rassemblée, et les référents peaufinent leur présentation, recherchant notamment les défis à lancer aux jeunes chasseurs.

Le Centre Social de Souvigny prépare les éléments de la chasse au trésor : le nombre d'équipes, les circuits, le puzzle du mot mystère, et bien entendu, avec le CCAS, le contenu et la localisation du trésor.

Le 28 octobre, tout est prêt ; même la météo qui a maintenu le suspens jusqu'à midi.

Les premiers visiteurs discutent devant les panneaux d'informations et de témoignages qui font ressurgir les souvenirs. De vieux jouets ont trouvé place sur l'estrade. Un quizz de 25 questions, préparé essentiellement par Mathieu Beaufils, attise les curiosités et dynamise les recherches.

Dès l'arrivée des enfants de l'accueil de loisirs de Souvigny, huit équipes mêlant enfants d'hier et enfants d'aujourd'hui, Marignyssois et non-Marignyssois sont constituées, et la chasse au trésor est lancée.

Chacune des équipes va découvrir les huit sites retenus. Bien entendu, la chasse au trésor s'effectuant à pied, dans un temps relativement limité, les lieux de découverte ont été centrés dans un périmètre réduit :

- La mairie, présentée bien entendu par le maire, Philippe Prugneau ;
- L'ancienne école, où Jean-Claude Diat a pris plaisir à conter les bons moments avec les copains et copines ;
- L'Eglise, dont Jean-Pierre Regnault connaît tous les vitraux, les statues, …. jusqu'au coq du clocher ;
- L'ancienne bascule, dont Luc Fillère a évoqué non seulement le rôle, mais aussi la localisation, proche de cafés dorénavant oubliés et du lieu de restauration du midi des écoliers ;
- La mare Mandon, où le bétail venait s'abreuver et qu'Alain Bourguignon a fait revivre dans l'imagination des jeunes visiteurs ;
- Le vestiaire du stade de football, où Jacqueline Eraud a rappelé l'engagement des footballeurs et de leurs proches pour son édification ;
- L'atelier de motos de Marc Auboiron, où ce dernier a fait partager l'adrénaline du pilote et exposé les risques du métier ;
- Enfin, un clin d'œil à la fabrique de fromages de Morgane Loquet par Pascale Bourguignon, gardienne patiente et douce d'une des chèvres du troupeau, avide de caresses et de compliments.

L'histoire et les particularités des lieux étaient ainsi expliquées aux enfants avant qu'ils ne soient mis au défi de résoudre une énigme ou réussir une action. C'est alors seulement que leur était communiqué l'objectif suivant et remis un des éléments du puzzle nécessaire à la localisation du trésor.
Deux heures de découvertes, d'échanges, de galopades, de concentration et de suspens …. et les équipes se ruèrent enfin sur le trésor … à partager entre tous les participants.
Il était temps de se poser un peu pour le goûter.
Pendant ce temps, les réponses au quizz étaient analysées et démontraient la performance d'Anne de Meerleer avec 24 réponses justes aux 25 questions.
Avant de se séparer, tous les participants étaient conviés à entonner, sur l'air de « A la claire fontaine » une chanson rédigée par Jean-Jacques Pinson, à la gloire de Marigny et de son bocage.
En conclusion de cet après-midi d'échange et de détente, le Maire, Philippe Prugneau, qui avait essayé de marier quelques jeunes gens tout l'après-midi sous le regard attentif de Marianne, remerciait vivement Amélie Fabre et son équipe du Centre Social de Souvigny, les membres du CCAS pour leur implication sans faille, ainsi que l'ensemble des participants.
L'exposition a été déplacée à la mairie où elle est restée visible jusqu'au 13 décembre dernier.
La confection d'un recueil organisant les documents produits est envisagée pour pérenniser et diffuser l'intéressant travail de recherche effectué et poursuivre le partage des souvenirs avant qu'ils ne s'effacent.

VIVRE A MARIGNY

▶ *La vie pratique*

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL - RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE A 16 ANS - FILLES ET GARCONS

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).
Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

STATION DE MESURE DE **LA QUALITÉ DE L'AIR**

Depuis le début de l'été, il est désormais possible de connaître, en instantané, la qualité de l'air des 26 communes de Moulins Communauté. Dans le cadre de sa mission de protection de l'environnement et développement durable, Moulins Communauté vient de se doter d'une station de mesure de qualité de l'air pour contrôler la pollution. Elle est implantée à proximité du siège administratif de Moulins Communauté, sur la place Maréchal de Lattre de Tassigny.
Cette station est pilotée par l'Atmo Auvergne, l'association de surveillance de la qualité de l'air en Auvergne agréé par le Ministère chargé de l'environnement. Sont ainsi mesurés, les taux d'oxydes d'azote, de particules en suspension et d'ozone. Cette station de mesure permet de disposer d'une expertise technique et scientifique pour des dossiers importants tels que les projets d'implantation, de déplacements urbains ou de développement durable.

Même si on est loin des chiffres de pollution constatés dans l'agglomération parisienne, le principe de précaution fait foi et l'environnement reste l'une de nos préoccupations principales et les informations sur la qualité de l'air deviennent essentielles. D'ailleurs, au-delà de sa fonction première de mesure, cette nouvelle station se veut un outil d'information et de sensibilisation du grand public.
L'indice de qualité de l'air du jour se mesure sur une échelle qui va de 1 (très bon) à 10 (très mauvais). Les données sont disponibles en temps réel sur le site Internet de l'association www.atmoauvergne.asso.fr. Des cartes de modélisation haute résolution à l'échelle de l'agglomération moulinoise sont mises en ligne et réactualisées tous les jours.

RAPPEL - SICTOM NORD-ALLIER - **JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE** COULANDON (04 70 46 08 41) :

Jours d'ouverture : Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Horaires d'ouverture : 9h00-12h30/13h45-17h30

Fermé le lundi, dimanche et jours fériés

SICTOM Nord Allier RD 779 - 03230 CHEZY

Tél. : 04 70 46 77 19
Site : www.sictomnordallier.fr

www.sictomnordallier.fr

Tout savoir sur vos déchets en un clic C'EST POSSIBLE !

Le SICTOM Nord Allier s'est récemment équipé d'un outil permettant d'informer en temps réel ses usagers sur la collecte de déchets.

Dans le menu "Infos pratiques" de la page d'accueil, le bouton **"Les déchets dans ma commune"** vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous, (après avoir renseigné les rubriques communes et rues).

Rendez-vous sur **www.sictomnordallier.fr** !

SOUVIGNY

CENTRE SOCIAL DE SOUVIGNY

Présentation

Le Centre Social de Souvigny est une association de loi 1901 d'éducation populaire. Créé en 1988, le Centre Social de Souvigny a pour but de favoriser le développement social **en proposant des services locaux, en développant des activités et en favorisant l'emploi local.** Il intervient sur les communes de : Agonges, Autry-Issards, Besson, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, Gipcy, Marigny, Meillers, Noyant d'Allier, Saint-Menoux et Souvigny.

Services

Portage de repas : pour les personnes âgées, malades ou convalescentes. Livraison à domicile 7 jours/7 avec possibilité de choix des menus, régimes sans sel, diabétique, coupé, sans sauce

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s : animations itinérantes pour les enfants de 0 à 6 ans, les assistant(e)s maternel(le)s et les parents. Conseils juridiques. GRATUIT

TAP Temps d'activités périscolaires : coordination et animation pour les communes de Besson, Bresnay, Chemilly et Souvigny

Accueil de loisirs : tous les mercredis en période scolaire / petites et grandes vacances

Service mandataire : démarches administratives pour les particuliers employeurs des aides à domicile

Projets / Activités ponctuelles et hebdomadaires

- Projet interculturel
- Projet théâtre ados
- Rencontre intergénérationnelles
- Raconte-nous ton village
- Bricol'tout
- Conversation anglaise
- Couture
- Cours de cuisine
- Découv'arts
- Généalogie
- Pep's Eureka
- Promenade/randonnée
- Les Débredinades
- Visites du patrimoine
- Connaissance du monde
- Informatique : débutant et perfectionnement
- Initiation à l'anglais
- Intégration en milieu français
- Ça cartonne
- Orchestre de guitare
- Patchwork
- Peinture sur soie
- Scrabble

Une idée, une envie, un projet... N'hésitez pas à nous contacter

Vous aimeriez pratiquer un sport, une activité ou rencontrer des gens...
Vous avez un projet
Vous aimeriez faire partager vos savoir-faire ou peut être avez-vous simplement du temps à offrir...
Vous ne savez pas comment commencer ?
L'équipe du Centre Social est à votre écoute.

Centre Social de Souvigny
Route de Montluçon - 03210 SOUVIGNY
Tél. : 04 70 43 10 67
Mail : centre.social.souvigny@orange.fr
Site internet : http://souvigny.centres-sociaux.fr/
Facebook : Centre Soc Souvigny

Route de Montluçon - 03210 SOUVIGNY - ☎ : 04 70 43 10 67 - @ : centre.social.souvigny@orange.fr

ADILO3
AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Les Centres et Permanences dans le Département

Président **: Guy LABBE**
Directeur **: Roland AJUS**

SECTEUR DE MOULINS	SECTEUR DE MONTLUCON	SECTEUR DE VICHY
Conseillères Juristes : **Adeline ROUX** Secrétaire : **Sandrine DEGRANGES**	Conseillère Juriste : **Evelyne POURADIER**	Conseillère Juriste : **Christine GRENIER** Secrétaire: **Véronique CERVERA**
Centre de MOULINS **4 Rue de Refembre** **03000 MOULINS** **TEL : 04.70.20.44.10** **FAX : 04.70.20.39.60** **Email : adil03@orange.fr** **Site Internet : www.adil03.org** Du lundi au jeudi 9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H Le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30	**Centre de MONTLUCON** **4 Quai Turgot** **03100 - MONTLUCON** **TEL : 04.70.28.42.04** Lundi-Mercredi-Jeudi 9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30 Le mardi de 13 H 30 à 17 H 30	**Centre de VICHY** **Maison de l'Habitat et Energie** **ATRIUM** **37 Avenue Gramont** **03200 - VICHY** **TEL : 04.70.98.18.45** Lundi -Mardi-Mercredi 9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H (permanence téléphonique à 13 h) Le Vendredi de 9H à 12 H (permanence téléphonique jusqu'à 12 h 30)
Permanences	**Permanences**	**Permanences**
ST POURCAIN SUR SIOULE : Chaque vendredi de 9 H à 12 H Communauté de Communes 29 Rue Marcellin Berthelot TEL : 04.70.47.67.20 **BOURBON** : 3e mercredi de 9 H 30 à 11 H 30 A la Mairie. TEL : 04.70.67.00.08 **DOMPIERRE** : 2e et 4e mardi de 9 H 30 à 11 H 30 Communauté de Communes 159 Route de Vichy 04.70.34.30.32 **VARENNES** : 1e et 3e lundi de 14 H à 17 H Communauté Communes 04.70.47.43.77	**HURIEL** : 2e mardi de 9 H 30 à 11 H 30 Relais Services Publics 4 Rue des Calaubys 04.70.09.33.25 **VALLON EN SULLY** 1er mardi de 9 H 30 à 11 H 30 Point Info Services 47 Rue Paul Constans TEL : 04.70.06.62.09 **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MONTLUCON** 4ème mardi du mois de 9H à 12H Centre Social avenue de Fontbouillant TEL : 04.70.64.75.95	**GANNAT** : Chaque Jeudi de 13 H 30 à 17 H Maison des Services 14-16 Allée des Tilleuls TEL. : 04.70.90.67.73 **LAPALISSE** : Chaque jeudi (sauf 4e) de 9 H à 12 H. Relais Services Publics TEL : 04.70.99.76.17 **JALIGNY** : 4e jeudi de 9 H à 11 H 30 A la Mairie. TEL : 04.70.34.70.34

LE PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. **À partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4,** plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

AVANT LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT sont diffusées en MPEG-2 et en MPEG-4 :

15 chaînes sont diffusées exclusivement en MPEG-2 (définition standard ou SD)

4 chaînes disposent d'une double diffusion, en MPEG-2 (SD) et en MPEG-4 (HD)

6 chaînes HD sont diffusées en MPEG-4

Ces diffusions utilisent une bande de fréquences allant de 470 à 790 Mhz.

APRÈS LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT **seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4 en qualité HD.**

L'utilisation de la seule norme MPEG-4 permettra de diffuser la TNT sur une bande de fréquences plus étroite, allant de 470 à 694 MHz. La bande des 700 MHz sera ainsi libérée pour d'autres usages.

LE PASSAGE À LA TNT HD SE FERA EN UNE NUIT, DU 4 AU 5 AVRIL, SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE !

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Une meilleure qualité de son et d'image

Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD.

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite

À partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile dans les territoires

Le transfert de la bande des 700 MHz permettra aux services mobiles de répondre à l'augmentation de l'échange des données, en croissance d'environ 60 % par an en France. Ce redéploiement des fréquences soutiendra le développement de l'économie numérique pour les années à venir.

Les opérateurs de téléphonie mobile auront des obligations de couverture associées à ces nouvelles fréquences pour favoriser l'investissement et l'aménagement du territoire : elles concerneront notamment la couverture de 50 % de la population des zones de « déploiement prioritaire » (qui couvrent 63 % du territoire) et 60 % des trains du réseau ferré régional d'ici janvier 2022.

Pour en savoir plus sur le passage à la TNT HD, connectez-vous sur le site **recevoirlatnt.fr**

QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne **tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau** (individuelle ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné.

Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSÉDER UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE, SINON LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).

OU

- Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site **recevoirlatnt.fr** ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT, À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !

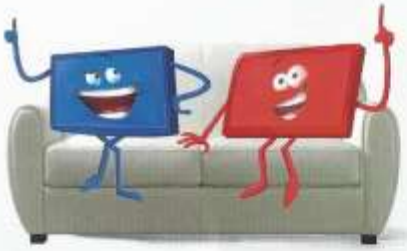

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

Pour informer tous les foyers de l'évolution de la TNT et, le cas échéant, les inciter à adapter leur équipement, le Gouvernement lancera une **campagne d'information nationale** à partir du 20 novembre 2015. Des aides sont également prévues pour accompagner les téléspectateurs ; elles seront gérées par l'ANFR.

L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Cette aide est mise en place à partir de novembre 2015 pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Elle concerne les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) ne recevant la télévision que par l'antenne râteau. Son montant, prochainement fixé par décret, sera de 25 euros (coût d'un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

L'ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

Cette prestation de mise en service de l'équipement TNT HD, ouverte à partir de début 2016, se déroule au domicile des téléspectateurs. Il s'agit d'une intervention gratuite, réservée aux foyers dépendants exclusivement de la TNT, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Une aide à la réception sera également disponible à partir du 5 avril pour assurer la continuité de la réception des foyers recevant exclusivement la télévision par l'antenne râteau.

Retrouvez tous les détails des aides et la possibilité de faire une simulation en ligne sur le site recevoirlatnt.fr ou au Centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local)

UNE CHARTE POUR GUIDER LE TÉLÉSPECTATEUR

L'ANFR a mis en place une charte avec les professionnels distributeurs et revendeurs d'équipements TV pour informer les téléspectateurs et leur faciliter le passage à la TNT HD.

Cette charte leur garantit :

- un éventail de solutions et d'équipements compatibles TNT HD, incluant toujours des appareils d'entrée de gamme de bon rapport qualité/prix ;
- une démonstration du procédé de recherche et mémorisation des chaînes sur les téléviseurs (« rescan ») ;
- une explication détaillée des équipements permettant une meilleure réception de la télévision.

Les professionnels bénéficient en contrepartie du logo « Professionnel agréé-TNT Haute Définition » mis à disposition pour leurs supports de communication.

DE NOUVELLES FRÉQUENCES POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

L'évolution de la TNT vers une norme plus performante va permettre de libérer de la ressource supplémentaire pour améliorer la capacité des services de très haut débit mobile.

Ces services seront déployés progressivement sur l'ensemble du territoire.

Dès le 5 avril 2016, la bande de fréquences 700 MHz, jusque-là utilisée pour la diffusion de la TNT, sera transférée en Île-de-France aux services de très haut débit mobile. Les réaménagements des canaux de diffusion de la TNT se poursuivront ensuite, pour le reste de la métropole, entre octobre 2017 et juin 2019. Les réaménagements se feront zones par zones, selon le calendrier indicatif ci-dessous. L'ANFR continuera d'accompagner les téléspectateurs pour assurer la continuité de la réception de la télévision au fur et à mesure des réaménagements par zones.

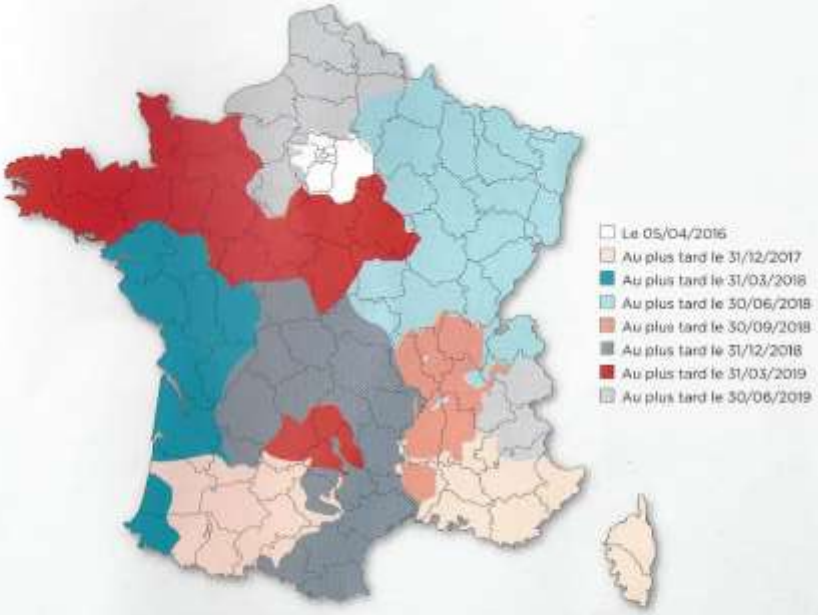

À partir de ces dates, les opérateurs de téléphonie mobile bénéficiant d'une autorisation d'utilisation des fréquences de la bande des 700 MHz **pourront déployer leurs services de très haut débit mobile dans les régions concernées.**

Brioche des Rois

Ingrédients

Pour la pâte à brioche:

- 330 g de farine
  14 g de levure de boulanger fraîche (1/3 cube)
- 25 g de sucre (2 cuillerées à soupe rases)
- 6 g de sel (1 cuillerée à café rase)
- 4 œufs
- 170 g de beurre
- 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 1 cuillère à soupe de rhum
- 1 zeste de citron
- 100 g d'écorces de citron (ou cédrat) confit

Pour la décoration:

- 30 g de fruits confits hachés
- 2 cuillères à soupe de confiture d'abricot
- 1 cuillère à soupe de sucre en grains
- 1 fève

Ustensiles

- 1 saladier ou robot sur socle
- 1 plaque à pâtisserie
- 1 petit saladier ou 1 petite casserole
- 1 pinceau

Préparation

1) Préparer la pâte à brioche: dans un saladier, mélanger la farine, le sucre, le sel et la levure émiettée; attention à ne pas faire toucher levure et sel !
2) Ajouter ensuite les œufs un à un et le parfum (eau de fleur d'oranger, rhum et zeste de citron). Pétrir 10 mn à la main environ (5 mn au robot) jusqu'à obtention d'une pâte ferme et élastique: il faut que la pâte se décolle du plat facilement et qu'elle ne colle pas trop aux mains (test: l'étirer entre le pouce et l'index pour vérifier l'élasticité de la pâte)
3) Ensuite incorporer le beurre ramolli (ni trop froid, ni trop mou, pas fondu !)
4) Ajouter ensuite les écorces de citron et la fève
5) Recouvrir la pâte d'un film alimentaire (= évite la formation d'une croûte) et laisser reposer. Attendre que la pâte double de volume à température ambiante ou dans le four position étuve (environ 1 h)
6) "Casser la pâte" (= la faire dégonfler en y enfonçant ses doigts puis repétrir 30 s), recouvrir à nouveau d'un film et mettre au réfrigérateur environ 4 h (ou mieux la nuit)
7) Le lendemain: mettre la pâte sur un plan fariné, l'étendre et la plier en 4. Tourner, recommencer à 2 reprises. Former une boule sur une plaque à pâtisserie
8) Faire la couronne: creuser un trou avec les mains et étirer la pâte pour former la couronne. Attention: faire une couronne large avec un trou large car la brioche va gonfler et le trou rétrécir... Décorer en faisant des incisions sur le dessus. Laisser encore gonfler la pâte 1/2 h environ
9) Préchauffer le four à 180° C puis cuire 35 mn environ en surveillant la fin de la cuisson
10) Laisser refroidir puis décorer avec les fruits confits et le sucre en grains
11) Le nappage: diluer la confiture avec quelques gouttes d'eau; faire chauffer dans une petite casserole (ou au micro-ondes) puis badigeonner ce nappage au pinceau sur le gâteau pour le faire briller !

MARIGNY

Les résidents du bourg en fête

Les résidents du bourg ont célébré la fête des voisins. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes se sont retrouvé autour d'une table bien achalandée.

Tout en conversant amicalement, les convives ont pu déguster les pizzas, quiches et autres tartes, agrémentées d'un petit vin rosé bu avec modération !

CONVIVIALITÉ. Avant les dégustations, une petite pause photo pour la postérité !

Le
04/06/2015

MARIGNY

Ne pas laisser les aînés de côté

Souhaitant resserrer encore un peu plus les liens entre les Marignyssois, notamment avec les plus âgés, les membres du CCAS viennent de décider l'organisation d'un après-midi de rencontres intergénérationnelles autour de thèmes divers à définir. Cet après-midi d'échanges est programmé aux environs de mi-octobre prochain. La date définitive et le contenu de ce moment d'amitié seront arrêtés cet été.

CCAS. Réunion fructueuse pour les membres du CCAS autour des liens intergénérationnels.

Le
20/06/2015

Le
07/07/2015

MARIGNY

Les Guilleminots en fête

DETENTE. Heureux de se retrouver pour quelques instants d'un bonheur tout simple.

Mieux vaut tard que jamais ! C'est ce qu'ont dû se dire les habitants du lieu-dit « Les Guilleminots » qui, avec un certain retard sur l'horaire officiel, ont tenu à célébrer la fête des voisins, favorisée par un temps estival.

Différents plats froids et de nombreuses douceurs sucrées ont agrémenté un joyeux moment de convivialité, qu'un rosé bien frais (bu avec modération) a rendu encore plus plaisant ! ■

Le
14/07/2015

MARIGNY

Les jeunes et les aînés vont se rencontrer

RENCONTRE. La première prise de contact entre le CCAS et les représentants du centre social de Souvigny a été fructueuse.

Michel Fayolle et Amélie Fabre, respectivement président et directrice du centre social de Souvigny, ont participé, à l'invitation du centre communal d'action sociale de la commune, à la première réunion préparatoire de la rencontre intergénérationnelle prévue mercredi 28 octobre, à la salle des fêtes.

Le but est de créer un lien plus fort entre les générations marignyssoises. Plusieurs options ont été évoquées qui, pense-t-on, permettront à tous, de mieux se connaître et s'apprécier.

Se remémorer le temps passé à travers une exposition de photos anciennes, des jeux d'animation ou de société, la venue de divers habitants pour parler de leurs activités qu'elles soient professionnelles ou ludiques, un quiz sur le village du temps présent et passé, la présence de chanteurs ou conteurs, tels sont, entre autres, les thèmes de réflexion abordés lors de la réunion.

Cette première prise de contact sera suivie fin juillet du rendez-vous d'un groupe de travail qui aura la tâche d'arrêter le programme définitif de cet après-midi d'amitié.

Le CCAS de Marigny et le centre social de Souvigny espèrent en tout cas que leur implication sera suivie par de nombreux Marignyssois qui seront informés en temps utile des modalités de ce moment de convivialité. ■

MARIGNY

La seconde fleur maintenue ?

Valoriser les communes qui travaillent à la création d'un environnement favorable à l'accueil, au bien-être des habitants et des touristes. Récompenser les actions menées en faveur d'un patrimoine végétal et naturel. Tel est l'objectif visé par le label « Villes et villages fleuris ». Sa déclinaison régionale est le Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA). Ce comité devra déterminer si Marigny mérite toujours d'afficher fièrement deux fleurs sur ses panneaux d'entrée. Lors de son passage dans la commune, accompagné de Philippe Prugneau, maire, Pierre Bréchignac, adjoint, et Marc Douet, agent technique, la délégation auvergnate du CRDTA a tour à délivré conseils, critiques constructives ou compliments sur les ensembles floraux.

ENVIRONNEMENT. La délégation du CRDTA, conduite par Simone Pradel (3e en partant de la droite), est passée dans la commune.

Il n'y a plus maintenant qu'à attendre la réception du rapport de visite qui statuera sur le sort de la seconde fleur, pour laquelle les édiles locaux ne semblent d'ailleurs pas véritablement inquiets ! ■

Le 18/07/2015

Le 13/08/2015

MARIGNY

La réhabilitation de Charnes se poursuit

ENVIRONNEMENT. Les participants, fourmillant d'idées, ont fait de nombreuses et intéressantes suggestions aux propriétaires.

Commencée en 2010, la rénovation du château de Charnes se poursuit, notamment celle de la grange datant de 1615. Recouverte de fibro-ciment, elle a été « recoiffée ».

C'est le moment de penser à l'environnement végétal des bâtiments (arbres, fleurs, allées, parking). Xavier et Christine de Froment, membres du comité des Parcs et Jardins d'Auvergne, ont invité une délégation de l'association à travailler sur le sujet. Une cinquantaine de passionnés, dont le président Gérard Lefèvre et le délégué Allier Philippe Chevallier-Chantepie, après être passés le matin par le Colombier à Gipcy, se sont retrouvés à Marigny. Après un bref rappel de l'historique, plusieurs sujets ont été soumis aux participants comme l'aménagement de la cour du château, la création éventuelle d'une nouvelle arrivée le long du canal, le traitement de l'ancien chemin communal et les plantations d'arbres. Les conclusions des participants ont été très innovantes mais pas toujours unanimes.

Il y a du travail en perspective pour cet hiver, mais reste à savoir ce qui sera vraiment fait. ■

Le
09/08/2015

MARIGNY

Du matériel au service des agriculteurs

Le matériel nécessaire aux moissons étant particulièrement onéreux, les agriculteurs font appel à des entreprises spécialisées, comme celle établie depuis vingt-six ans à Marigny.

C'est en 1989 que Jean-Louis Régnault a racheté l'entreprise de travaux agricoles créée en 1975 par son frère Bernard. L'entreprise était alors plus modeste qu'aujourd'hui (deux moissonneuses, une ensileuse tractée, quelques tracteurs).

MOISSONNEUSES BATTEUSES. Dans les grandes plaines aux USA ? Non, à Marigny !

250 clients à 30 km à la ronde

Parmi les 150 entreprises de ce type dans le département, fonctionnant avec trois salariés et une secrétaire à mi-temps, c'est l'une des plus importantes.

Le matériel est « acheté neuf et revendu en général quatre ans après », explique le Marignyssois. Pour le rentabiliser, il s'appuie sur un panel de 250 clients fidèles, peu éloignés de Marigny (dans un rayon de 30 km), situés uniquement dans le département de l'Allier.

Début mai, commence l'ensilage d'herbe et l'enrubannage, puis les foins prennent le relais, puis les moissons, orge, colza ou blé. Le travail débute dès que l'humidité de la nuit s'est évaporée, pour finir souvent en pleine nuit.

Commencée cette année avec une dizaine de jours d'avance, la campagne s'est achevée le 16 juillet. Les engins ont parcouru 1.000 à 1.200 hectares.

« Les fermes étant de plus en plus grandes et le matériel de plus en plus cher, les agriculteurs ont intérêt à faire appel à une entreprise comme la nôtre », observe Jean-Louis Régnault, qui est la plupart du temps aux commandes de l'un de ses engins.

Pour ne pas tomber en panne en plein travaux, ce qui serait catastrophique pour le client et l'image de l'entreprise, le matériel est impeccablement entretenu. « Nous n'avons quasiment jamais d'ennui de ce côté », se félicite le boss.

En septembre, au tour du maïs destiné à la nourriture animale d'être coupé avec l'ensilage de la plante toute entière, et du tournesol. En novembre, le maïs destiné à la consommation humaine est à son tour moissonné.

L'entreprise ne se contente pas de récolter : la préparation des sols avec l'épandage du fumier, le labour ou les semis font aussi partie de sa panoplie.

Si l'agenda est toujours copieusement garni, les travaux des champs ne suffisent pas à remplir complètement les quatre saisons. Les temps morts sont consacrés au broyage de haies et à divers travaux de terrassements. « Cela me permet de boucler l'année », conclut Jean-Louis Régnault, dont l'entreprise a considérablement évolué au fil des ans. ■

Matériel. Vingt-six ans après son changement de mains, l'entreprise compte trois moissonneuses, une ensileuse automotrice, sept tracteurs, une pelleteuse et un tracto-pelle, et d'autres matériels moins importants.

Le
20/08/2015

MARIGNY

Maisons et fermes fleuries : le verdict !

PASSION. Si la pelouse a dû supporter le manque d'eau, les fleurs de Luc et Marie-Jo dont on voit ici une partie, n'ont en revanche pas souffert de la chaleur.

Jamais deux sans trois ! L'adage s'est confirmé avec la troisième victoire consécutive de Luc et Marie-Jo Fillère, dans le concours des maisons fleuries.

Ils devancent d'ailleurs le même couple que l'an dernier, Franck Souverain/Nathalie Brunet.

C'est après moult hésitations que le jury a rendu son verdict. Et si l'ordre des deux premiers avait été inversé, probablement personne n'y aurait trouvé vraiment à redire, les deux maisons ayant chacune leurs arguments.

Pour la troisième place, c'est encore un couple d'habitués qui s'en empare, Alain et Martine Hamel.

Du côté des fermes fleuries, retour de balancier avec, à nouveau, la gagne cette fois-ci pour Foulques et Sylvie de Barmon qui devancent d'une courte tête la paire Emmanuel Bréchignac/Perrine Bonté.

Enfin, ont été remarqués pour la qualité de leur décoration florale : Jean-Paul et Simone Couturier, Didier Régnault/Carole Didier, Bruno et Michèle Bernadon, Jean-Paul et Jacqueline Peronny, Jean-Pierre et Michèle Régnault, Michel et Anne-Marie Surleau et Jean-Claude et Marie-Thérèse Chabot.

Pratique. La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la cérémonie des vœux, samedi 9 janvier, en mairie.

MARIGNY

Maisons fleuries : les dés sont jetés !

Les membres de la commission du fleurissement, avec à sa tête le maire Philippe Prugneau, viennent de faire leur tournée annuelle de toutes les maisons et fermes, pour déterminer qui l'emportera dans sa catégorie. Il est d'ailleurs rappelé que le règlement prévoit que seuls les ornements floraux visibles depuis les rues ou chemins sont admis à concourir. Une chose saute aux yeux : la chaleur a généralement dégradé les fleurs. Mais départager les prétendants ne sera quand même pas commode. Qui succédera donc à Luc et Marie-Jo Fillère et à Emmanuel Bréchignac et Perinne Bonté ? La réponse sera bientôt connue. Les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie des vœux, le samedi 9 janvier.

EXPERTISE. Un examen minutieux de toutes les décorations

Le
27/07/2015

MARIGNY

Le 01/09/2015

71 ans après, l'hommage aux martyrs

MÉMOIRE. Jean-Paul Dufrègne, Philippe Prugneau et Solange Camus *(de gauche à droite)* déposant des gerbes.

Le 27 août 1944, six jeunes de Marigny et Souvigny ont vu leur vie s'arrêter, parce qu'ils ont eu le malheur de se trouver à proximité de la route au moment où passait, battant en retraite, un convoi allemand accompagné de la milice.

Soixante et onze ans après, afin que le martyr de Francis Civade, 28 ans, Charles Fèvres, 18 ans, Jean Marchais, 19 ans, Marcel Signoret, 32 ans, Albert Tricot, 18 ans, et René Véniat, 23 ans, reste dans la mémoire, un rassemblement s'est tenu sur les lieux même où l'atrocité a été perpétrée, à l'orée de la forêt de Marigny, en bordure du chemin départemental 953.

Après l'appel des fusillés, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la stèle du souvenir par Jean-Paul Dufrègne, conseiller départemental, Philippe Prugneau, maire de Marigny et Solange Camus, première adjointe, représentant Jean-Claude Albucher, maire de Souvigny (*). ■

(*) Etaient présents : Jacky Laplume, président départemental de l'Anacr ; Fernand Maupas, président de l'Udac ; Robert Deschamps, président de la Fnaca ; René Paris, président du Souvenir français et de nombreux porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants.

MARIGNY

Le 04/09/2015

Le CCAS s'active pour les aînés

SOLIDARITÉ. Rien ne sera laissé au hasard pour que les aînés gardent un bon souvenir de leur journée du 18 octobre.

L'automne et la fin de l'année se rapprochent doucement, aussi les membres du CCAS se sont attachés dès maintenant à définir ce que seront cette année le repas des aînés qui aura lieu dimanche 18 octobre, à la salle des fêtes, et les cadeaux de fin d'année.

Cinquante-sept personnes de plus de 60 ans sont recensées sur la commune et seront donc invitées par courrier à participer à ce moment privilégié. Et si des parents ou amis souhaitent les accompagner, ils pourront le faire contre une modeste participation. Côté cadeaux de fin d'année, les trente-cinq personnes de plus de 65 ans, seules concernées, seront une fois de plus particulièrement gâtées. ■

MARIGNY

Le 12/09/2015

Après-midi inter-générations le 28 octobre

Le CCAS organisera, en collaboration avec le centre social de Souvigny, une rencontre inter-générations appelant les enfants d'hier et d'aujourd'hui à se rencontrer, mercredi 28 octobre, durant l'après-midi.

La réunion de préparation qui vient de se tenir a considérablement dégrossi le programme de l'après-midi. Le point de ralliement sera la salle des fêtes et diverses activités vont être proposées.

ANIMATION. Les membres du CCAS, plusieurs bénévoles et Amélie Fabre, directrice du centre social de Souvigny *(debout, 4e en partant de la droite)*, ont donné corps à leur projet.

Chasse aux trésors

D'abord, des équipes composées de jeunes et de moins jeunes participeront à une chasse au trésor dans Marigny avec passage obligé dans des lieux marquants où les attendront des questions sur le village et des défis à relever avant de pouvoir espérer trouver le fameux trésor.

Parallèlement, les personnes qui ne pourront pas se déplacer et qui resteront à la salle des fêtes participeront à un quizz sur Marigny.

En même temps, une exposition sur le Marigny d'autrefois pourra être vue dans cette même salle des fêtes.

Pour terminer l'après-midi, des jeux seront à disposition des enfants avant qu'un goûter soit offert aux participants. Enfin, tous pourront reprendre en chœur une chanson sur Marigny, spécialement écrite pour l'occasion sur un air particulièrement connu... ■

Le
23/09/2015

MARIGNY

Charnes ouvert aux Marignyssois

VISITE. Une trentaine de Marignyssois sont venus découvrir le château.

Une fois de plus, Charnes a ouvert ses portes pour les Journées du patrimoine, recevant la visite d'une trentaine de Marignyssois, accueillis par Xavier et Christine de Froment.

Après un bref rappel historique de Charnes, Xavier de Froment a présenté les travaux de rénovation en cours de la grange datant de 1615. La visite s'est ensuite poursuivie par l'ancien grenier à grains, la chapelle et le pigeonnier, avant un arrêt dans les divers salons du château.

Elle s'est terminée dans les jardins fleuris surplombant l'étang attenant. ■

EN VITRINE

MARIGNY. A son compte depuis quatre ans à Marigny, Rémy Morel s'est installé dans un nouvel atelier flambant neuf de 400 m² à proximité de la forêt de Marigny, en bordure du chemin départemental 953, reliant Moulins à Saint-Menoux. Son parc de machines-outils lui permet d'effectuer la fabrication de toutes menuiseries bois (portes, fenêtres, volets, escaliers, agencement, etc) dont il accomplit ensuite la pose.

Pratique. Rémy Morel, Le Champ du Grand-Champ, 03210 Marigny, tél. 06.59.88.39.70; mail, remymenuiserie@gmail.com

Le
26/09/2015

Le
03/10/2015

MARIGNY

Une majesté de potiron

■ S'il aime bien récolter quelques légumes, Jean-Claude Chabot est plutôt du genre « jardinier du dimanche », comme il se définit lui-même. Mais ce côté un peu dilettante ne l'a pas empêché de récolter, un potiron d'une taille plus que respectable. Le cucurbitacée qui a poussé dans son jardin accuse en effet près de 35 kg sur la bascule. De quoi faire, l'hiver approchant, une bonne soupe pour tous ses amis.

MARIGNY

La rencontre intergénérations se prépare

Pour la première fois à Marigny se déroulera une rencontre inter-générations ouverte à tous les Marignyssois, petits et grands, qui souhaiteront y participer.

En effet, à l'initiative du CCAS et avec l'appui du centre social de Souvigny, les Marignyssois, toutes les générations vont se côtoyer l'après-midi du mercredi 28 octobre pour un moment d'échange et de découverte mutuelle.

MOBILISATION. Tous les intervenants sont sur le pied de guerre pour que l'après-midi de rencontres de ce mercredi soit une réussite.

La course aux indices

Rendez-vous est donné à tous à 14 heures, à la salle des fêtes, pour un programme chargé. À 14 h 30, sera donné le départ d'une course au trésor par équipes. Huit équipes composées de jeunes et d'adultes parcourront Marigny et devront obligatoirement passer par huit points stratégiques où des questions (simples) sur ces lieux leur seront posées. Une fois le périple terminé, il s'agira, forts des indices recueillis à chaque étape, de retrouver le trésor.

Pendant ce temps, et ce pour les personnes qui resteront à la salle des fêtes, se tiendra un quiz sur l'histoire du village, tandis qu'une exposition sur le Marigny d'antan à nos jours sera présentée. Exposition qui sera ensuite transférée salle de la mairie pour que les Marignyssois empêchés ce jour puissent profiter (jusqu'au dimanche 13 décembre) eux aussi de ce retour sur un passé révolu.

Pour terminer l'après-midi, un goûter réunira tous les présents avant que ne soit reprise en chœur une chanson sur Marigny écrite spécialement pour l'occasion, sur un air populaire datant du XVIIIe siècle que tout le monde connaît.

Le
26/10/2015

Le
27/10/2015

MARIGNY

Une quarantaine de convives pour le CCAS

Près de la moitié des personnes âgées de plus de 60 ans de la commune, accompagnées pour plusieurs d'entre elles d'amis, avaient répondu favorablement à l'invitation du CCAS pour participer au repas des aînés.

C'est ainsi qu'une quarantaine de convives a pu apprécier les mets proposés par les bénévoles du CCAS. Le repas était excellent et la bonne humeur était au rendez-vous, dans une salle des fêtes inondée de soleil.

CONVIVIALITÉ. Autour de Philippe Prugneau, maire (3e en bas en partant de la droite), les participants, après avoir posé pour la photo souvenir, s'apprêtent à passer à table !

Le 30/10/2015

MARIGNY

Jeunes et moins jeunes ont joué le jeu !

ANGES GARDIENS. Trouvé dans une haie, le trésor ne risque pas de se perdre.

A l'issue de l'après-midi de rencontre intergénérations, tous les membres du CCAS avaient le sourire. Une quarantaine d'enfants étaient au rendez-vous, la plus grosse partie était de la commune, tandis que les adultes étaient venus en nombre pour se joindre à la chasse au trésor et découvrir l'exposition sur le Marigny d'autrefois (*).

Le quiz sur la commune, qui s'est déroulé à la salle des fêtes pendant la chasse au trésor, a été remporté par Anne de Meerleer avec vingt-quatre réponses justes sur vingt-cinq questions ! A souligner l'appui du centre social de Souvigny, dirigé par Amélie Fabre, déterminant, principalement pour la mise en place de la chasse au trésor.

Répartis en huit équipes, jeunes et moins jeunes confondus, les protagonistes passèrent successivement aux endroits prédéfinis du village : le stade, la mare Mandon, l'atelier de Marc Auboiron, l'ancienne école, l'ex-bascule publique, l'église, la mairie et le boulodrome où une chèvre placide les attendait. Sur place, les référents questionnèrent gentiment les enfants sur les particularités du lieu en question et, avant de se projeter sur le point suivant, un défi devait être relevé pour obtenir un indice permettant d'aider à localiser le trésor ! Avant la ruée finale de la quarantaine d'enfants qui s'agglutinèrent autour du trésor, un goûter a été offert à tous. ■

(*) L'exposition est visible dans la salle des délibérations du conseil municipal aux heures d'ouverture de la mairie, et ce jusqu'au dimanche 13 décembre inclus.

MARIGNY

Le Père Noël attendu bientôt

L'après-midi de Noël, offert par la municipalité aux enfants de la commune, se déroulera samedi 5 décembre.

Le divertissement pour petits et grands débutera à 15 h 30 avec un spectacle de magie enfantine et de ventriloquie proposé par le Nivernais, Florent Daron, spectacle auquel les enfants participeront activement sur la scène.

Puis, à 17 heures, le Père Noël distribuera moult cadeaux à tous les enfants. Enfin, vers 17 h 30, les fillettes et garçonnets seront conviés par la municipalité à partager un goûter. ■

DIVERTISSEMENT. Magie et ventriloquie.

Le 26/11/2015

MARIGNY

Un tour de magie avec Florent Daron

La municipalité a convié tous les enfants de la commune et leurs parents à partager un moment convivial en attendant l'arrivée du Père Noël.

La quasi-totalité des petits Marignyssois étaient présents pour assister à un spectacle de magie et de ventriloque donné par Florent Daron, artiste de Varennes-Vauzelles.

Les enfants ont ri de bon cœur, d'autant que nombre d'entre eux ont été invités sur la scène à participer. Puis le Père Noël a fait son entrée et distribué beaucoup de cadeaux. Il a eu droit à plein de bisous. Un goûter a clos l'après-midi.

GÉNÉROSITÉ. Le Père Noël, aidé par le magicien Florent Daron dans la distribution des cadeaux, a fait de nombreux heureux !

Le 10/12/2015

LES CORRESPONDANTS DE LA MONTAGNE RÉUNIS À MOULINS

MOULINS. Hier soir. La Montagne a rassemblé hier soir les correspondants intervenant pour l'édition de Moulins. Une trentaine d'entre eux étaient présents. Cette réunion, animée par Catherine Gréau, en charge du réseau de correspondants pour le journal, a été l'occasion d'un temps d'échanges et de travail sur l'information de proximité.

Le
11/12/2015

MARIGNY

Nouveaux tarifs pour la salle polyvalente

Le conseil municipal, réuni autour de Philippe Prugneau, maire, a décidé de réviser les tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1er janvier 2016.

Pour les habitants de la commune : samedi et dimanche ou jour férié, 180 € ; jour de semaine, 80 €. Personnes extérieures : samedi et dimanche ou jour férié, 320 € ; jour de semaine, 130 €.

Une caution de 750 € par chèque sera demandée pour tous. Le forfait nettoyage est fixé à 80 €.

SALLE POLYVALENTE. Le conseil municipal a fixé les tarifs 2016.

Taxe d'aménagement. Le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'instituer sur trois secteurs du bourg un taux de 2,5 %, de maintenir pour les autres zones le taux de taxe d'aménagement à 1 %, et d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable (20 m²).

Intercommunalité. Le conseil municipal est favorable au projet du préfet qui prévoit que les communautés de communes du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais et du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise rejoignent la communauté d'agglomération de Moulins.

Le
12/12/2015

MARIGNY. Anne : « Je souhaite vivement que le très haut débit arrive le plus rapidement possible dans la commune ».

Le
31/12/2015

Le
27/05/2015

MARIGNY

Dernière main à la préparation des 20 ans de l'USM

PRÉPARATION. ANNIVERSAIRE Philippe Prugneau, maire *(à gauche)* et Franck Souverain, président de l'USM *(à droite)*, ainsi que tout l'effectif du club sont mobilisés.

L'USM va fêter ses 20 ans, samedi 6 juin ! Créée en 1994 par Jean-Pierre Régnault, qui a été président pendant dix ans, l'USM a depuis perduré, année après année, sans interruption.

Bien sûr, certaines saisons ont été plus difficiles que d'autres en raison principalement de problèmes d'effectif, mais le caractère convivial qui règne au sein de l'association, dirigée depuis maintenant plus de dix ans par Franck Souverain, a permis de surmonter toutes les difficultés.

Pour fêter ce moment unique, dirigeants et joueurs ont tenu un dernier « conseil de guerre » au cours duquel le déroulement de la journée du 6 juin a été arrêté avec, notamment, un tournoi de sixte, regroupant les joueurs qui, à un moment ou un autre, ont porté les couleurs du club. Ce tournoi débutera à 15 h 30 et la population de Marigny est cordialement invitée à venir encourager ceux qui, actuellement, font, ou qui un jour ont fait, l'USM. ■

Le
10/06/2015

MARIGNY

Les 20 ans de l'USM fêtés sur la pelouse

FAMILIAL. Une cinquantaine de joueurs et joueuses ont participé à l'anniversaire de l'USM.

Favorisé par un ciel ensoleillé, la célébration des 20 ans de l'Union sportive Marignyssoise a été une belle réussite. Dans l'après-midi se disputait un mini-tournoi de football plutôt familial puisque à côté des joueurs actuels et anciens de l'USM, femmes et enfants avaient été conviés à participer.

Après le foot, tous se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité avant le buffet. Le président, Franck Souverain, a félicité les joueurs pour leur beau parcours en championnat et, clin d'œil aux premières années de l'USM, leur a fait savoir qu'ils évolueraient dorénavant sous les couleurs d'origine : le violet.

Il a remis ensuite à Nathalie Brunet, Chantal Philippe, Cathy Vaujour et Stéphanie Philippe un souvenir les récompensant de leur dévouement pour le club. A Jean-Pierre Régnault, le fondateur de l'USM en 1994, un club qu'il a présidé pendant dix ans, il a remis un trophée. Philippe Prugneau a également reçu le sien pour sa longévité au sein du club : il est l'un des deux joueurs, avec Franck Souverain, à être licencié à l'USM depuis l'origine !

Philippe Prugneau, qui est également le maire de Marigny, a confirmé son attachement indéfectible à l'USM, avant de remettre, en compagnie du vice-président Yves Philippe, un trophée au président Souverain qui dirige maintenant le club depuis une dizaine d'années. ■

MARIGNY

L'USM évoluera en deuxième division

L'USM sera pensionnaire de la deuxième division la saison prochaine après la belle deuxième place obtenue en championnat, a annoncé le président Franck Souverain (*), « confiant en l'avenir de l'USM », lors de l'assemblée générale du club.

Avec huit victoires contre une seule défaite lors des matchs retour, le palmarès du club est flatteur, a détaillé l'entraîneur Raphaël Vaujour, passant volontairement sous silence la première partie de la saison où il n'était pas aux commandes. Un palmarès qui débouche sur la montée en division supérieure.

L'entraîneur a mis en garde gentiment, mais fermement, les joueurs : « la présence aux entraînements est la condition sine qua non à une bonne saison et conditionnera en grande partie le maintien ». Le Philippe Prugneau a redit « l'attachement indéfectible de son conseil municipal à l'USM ».

FOOTBALL. Pour l'état-major de l'US Marigny, le maintien est l'objectif du club, tout en sachant pertinemment la difficulté qui l'attend.

Finances. Nathalie Brunet, trésorière, a égrené la liste des dépenses et recettes (en hausse) de la saison passée, et s'est montrée très satisfaite du bilan financier des 20 ans du club, malgré un programme conséquent.

Nouveau bureau. Le secrétaire Mickaël Vignal a annoncé sa décision de quitter le club, pour raisons personnelles.

Président d'honneur, Philippe Prugneau, maire ; président, Franck Souverain ; vice-président, Yves Philippe ; trésorière, Nathalie Brunet ; trésorière-adjointe, Stéphanie Philippe ; secrétaire, Chantal Philippe ; secrétaire-adjoint, Jean-Jacques Pinson ; entraîneur, Raphaël Vaujour. ■

(*) Après une pensée pour le jeune joueur Romain Leprince dont le père vient de disparaître tragiquement.

EAU POTABLE. Suite à des travaux sur la commune de Souvigny, l'alimentation en eau potable sur la commune sera perturbée aujourd'hui, à partir de 8 heures. ■

Le
30/06/2015

MARIGNY

26 doublettes au concours de pétanque

VAINQUEURS. Le président de l'USM Franck Souverain et le vice-président Yves Philippe entourent les lauréats (et lauréates) du jour.

Est-ce le temps lourd et orageux qui a découragé certains joueurs de pétanque ? Toujours est-il que vingt-six doublettes seulement, contre quarante-deux l'an dernier, ont participé au concours de pétanque de l'USM. Cette relative désaffection n'a pas empêché d'assister à des joutes indécises. Après les quatre parties, la paire Eric Schmauch/Thierry Marchand de Saint-Menoux s'est imposée sans bavure avec quatre victoires. De son côté, la première équipe féminine, Corinne Dupoux/Evelyne Marchand également de St-Menoux, termine avec trois victoires à une épatante sixième place. Signalons enfin que le premier lot de la tombola (une rosette) a été remporté par Estelle Gaume. ■

Le
21/07/2015

MARIGNY

L'USM se prépare à une saison délicate

La saison redémarre pour l'USM, qui dispute ce dimanche un match amical à Agonges. L'occasion d'une revue d'effectif pour le coach Raphaël Vaujour avant le début du championnat, samedi 5 septembre, à 20 heures, à Couleuvre.

L'US Agonges sera un bon sparring partner puisque cette équipe sort d'une saison remarquable avec une première place en 2e division et son billet pour la première division. C'est dire que la tâche des Marignyssois, qui eux montent en 2e division, sera délicate.

L'USM a connu à l'intersaison trois départs compensés par trois arrivées : Rémy Cassagne, Cédric Brulin et Terry-John Singleton. L'objectif numéro 1 sera le maintien.

SECRÉTARIAT. Chantal Philippe a succédé au secrétariat à Mickaël Vignal.

Enfin, le président Franck Souverain se réjouit de l'arrivée de deux nouveaux membres au bureau : Estelle Gaume et Sydney Roblin. ■

Le 28/08/2015

La belote de l'US Marignyssoise

■ Cinquante-six joueurs de belote, un peu moins que l'an dernier, ont répondu à l'invitation de l'Union sportive marignyssoise. A l'issue des quatre parties de treize donnes au programme, c'est la paire Patrick Domchesse (Neuvy) et Christian Dubuis (Moulins) qui s'est imposée avec 5.432 points (trois victoires contre une défaite), ramenant ainsi chez eux les deux jambons offerts aux lauréats. Quant à la tombola, dotée elle aussi d'un jambon, elle a été remportée par Béatrice Baillon de Montilly.

Le 30/10/2015

Le 17/08/2015

MARIGNY

L'USM en fâcheuse posture à mi-parcours

L'USM ayant gravi un échelon durant l'intersaison, dirigeants et joueurs se doutaient bien que leur route allait être semée d'embûches.

Et c'est effectivement être le cas, l'équipe occupant la dernière place. Le début de saison avait pourtant laissé entrevoir que l'USM aurait un petit mot à dire, notamment après un bon nul à la maison devant Neuvy B (1-1).

Hélas, il n'en a rien été, la faute aussi à une cascade de blessures et d'indisponibilités. Et la litanie des défaites n'eut pas de pause : pas moins de sept d'affilée ! La trêve est donc la bienvenue.

OPTIMISME. Le président Franck Souverain (debout à gauche) est raisonnablement confiant pour les matchs retour.

Le président Franck Souverain, le coach Raphaël Vaujour et les joueurs ne cèdent pas au découragement, et l'ambiance est restée saine.

Les matchs retour ne reprendront que le 14 février avec la réception de Couleuvre, et d'ici là, les nombreux blessés devraient tous être rétablis.

« Quand on disposera de tout l'effectif, ça ira beaucoup mieux » se persuade Franck Souverain. Avec 10 points, l'USM va se lancer à la poursuite de St-Ennemond (15 points) et de Souvigny, Villeneuve et Lurcy-Lévis (18 points).

A coup sûr, les deux équipes qui vont passer à la trappe sont parmi ces cinq-là. ■

Le
21/07/2015

MARIGNY

On a testé le rugby à toucher

PAGE 7

SPORT ■ La section rugby « loisirs » du FC Moulins joue l'ouverture sans les plaquages

L'essai transformé du rugby à toucher

Jouer au rugby sans se faire mal, c'est possible au FCM. Une à deux fois par semaine, la section rugby « loisirs » pratique le rugby à toucher. Ouvert à tous et plaisir garanti.

Laurent Calmet

Ils n'avaient plus envie d'encaisser certains chocs. Plus l'âge de se rentrer dedans, plus le physique pour supporter certains plaquages.

Mais à défaut d'avoir encore leurs jambes de 20 ans, ils ont gardé en eux le goût du jeu. « On ne voulait pas que ça s'arrête d'un coup pour nous », explique Fred Verdier. Lui, Jean-Michel Sausa et quelques anciens du FC Moulins ont donc créé une section « loisirs » au sein du club moulinois. Du rugby à toucher, où les plaquages ne sont pas autorisés. Pour mieux profiter de leur passion ovale.

TECHNIQUE. Pour arrêter le porteur du ballon, il faut le toucher des deux mains. PHOTO : PHOTO MOHED

« Jouer avec tout le monde »

Cette saison, le groupe a attiré plus de trente personnes à ses entraînements. Et presque autant de profils. La preuve jeudi soir. Au stade municipal de Marigny, ils sont une vingtaine. Des jeunes, des moins jeunes, deux filles, des garçons, d'anciens joueurs. De vrais novices, aussi. Vlad Ailenei, nouveau coach du FCM, s'est également laissé tenter, comme des sportifs moins aguerris. « L'idée, c'est de pouvoir jouer avec tout le monde, explique Fred. Le fait de ne pas avoir à plaquer gomme la dimension physique ».

Pour le reste, tout est question de placement, d'accélération, d'évitement. Des réflexes qui peinent parfois à venir, mais les experts ne manquent jamais de partager certains tuyaux avec les nouveaux. Le cardio, lui, est bien sollicité, et il faut parfois s'armer de patience pour atteindre la ligne d'en-but. « À force de faire circuler le ballon, il y a des brèches dans la défense ».

Pour les plus jeunes, et les joueurs et joueuses « en activité », le rugby à toucher permet aussi de se perfectionner. Sans se faire mal, en prime. « Ça leur apprend à mieux se déplacer, à travailler leur jeu de passes, développe Fred Verdier. On se retrouve souvent dans des situations de trois contre deux, et ce ne sont pas forcément les plus évidentes à jouer ».

Pour tous les autres, l'entraînement hebdomadaire est aussi l'occasion de se retrouver, dans une ambiance bonne enfant. Après une période d'échauffement, les équipes enchaînent des matches d'une dizaine de minutes, sur un demi-terrain. À la fin, pas de vainqueur. Pas plus de vaincu. « On ne compte jamais les points », balaie Fred Verdier, pour qui l'essentiel est évidemment ailleurs.

Ce sera encore le cas pour la reprise, en septembre, et même lors du tournoi de fin d'année, le week-end prochain, à Charnay-lès-Mâcon. En voisin, en Bourgogne. Les amis rigolent en y pensant : « Il faut toujours qu'il y ait des vignes pas loin ». ■

À SAVOIR

Les règles

Une équipe attaque, l'autre défend. Classique. Mais pour stopper une phase de jeu, il faut toucher l'adversaire avec les deux mains, sur une zone allant des épaules au bassin, pas ailleurs. Le joueur touché relance à l'endroit où le jeu s'est arrêté, face à son défenseur qui ne peut alors pas intervenir. Le ballon change de camp en cas d'interception, ou dès qu'il touche le sol.

En tournoi

La section du FCM a participé récemment à un tournoi, à Commentry. Avec en prime, une belle deuxième place, après une courte défaite 2-1 en finale.

Contact

La discipline est ouverte à toutes et à tous. Prendre contact via la page Facebook de la section : www.facebook.com/fcmoulinsrugbytoucher

ACCESSIBLE. Des jeunes, des filles, d'anciens joueurs, des novices. Tout le monde peut jouer au rugby à toucher.

GROUPE. À Marigny, jeudi soir, une vingtaine de joueurs et joueuses étaient rassemblés.

MOTO

Auboiron pas veinard à Jerez

BAGARRE. Rien n'est joué au général en 250, et Auboiron devra se battre becs et ongles pour rester sur le podium.

Déjà un peu récalcitrant devant la distance à parcourir pour rallier Jerez, les aléas de la seconde manche de la course (drapeau rouge) auraient pu rendre Auboiron définitivement brouillé avec le circuit andalou.

Il n'en fut rien, et le Marignyssois ne regrette pas son expédition dans l'extrême sud de l'Espagne. Les essais libres lui ont apporté la confirmation du fonctionnement de son bolide, avec un 4e temps.

Le dimanche, le ciel voilé et un peu plus d'air ont rendu les conditions de course moins épineuses. Bien parti dans la première manche, Auboiron a fait le job avec une deuxième place derrière l'Italien Piccinini et devant le Français Tabarly, juste avant le drapeau rouge suite à la chute d'un pilote.

Après un nouveau départ, le pilote de Marigny a préféré jouer la prudence avec une 6e place. Au décompte des deux manches, il signe une 3e place qui lui permet de rester sur le podium du général en 250, et de conserver la 4e place en masters.

Place maintenant à deux courses en Angleterre, Mallory Park et Cadwell Park, en juillet. ■

Le 07/07/2015

MARIGNY

Le village en fête samedi prochain

RESPONSABLES. Le président Jean-Michel Sausa et le vice-président, Didier Régnault, se réjouissent du succès des manifestations du comité des fêtes.

La municipalité et le comité des fêtes organisent conjointement la fête au village le samedi 20 juin. A partir de 17 h 30 seront proposées, à proximité de la salle des fêtes, des activités en plein air avec plusieurs structures gonflables qui ne manqueront pas d'attirer petits et grands. A la même heure, Michel Mortelier et son cheval comtois Sarvemm promèneront en calèche tous ceux qui voudront parcourir le bourg comme autrefois. Toutes ces activités seront gratuites.

En soirée, après le méchoui (« Il ne reste plus que quelques places pour les retardataires » se félicite le président Jean-Michel Sausa), un bal gratuit pour tous aura lieu à la salle des fêtes. Une pause est cependant prévue pour permettre à tous d'aller assister au feu d'artifice. ■

Le 16/06/2015

Le 24/06/2015

MARIGNY

Une fête du village en demi-teinte

Les traditions se perdraient-elles ? L'absence du soleil, caché derrière les nuages, n'explique pas à elle seule la désaffection, même relative, des jeunes Marignyssois qui ne sont pas venus nombreux pour profiter des structures gonflables mises à leur disposition par la municipalité à l'occasion de la fête du village.

Seule la promenade en calèche dans le bourg avec Michel Mortelier et son brave comtois Sarvemm a réussi à tirer son épingle du jeu. Même constat que pour les jeux avec le méchoui dont la fréquentation a été en sensible repli par rapport à l'an dernier.

AMBIANCE. Une table où, manifestement, la mélancolie a été laissée de côté.

Néanmoins, les participants ont pu apprécier la qualité gustative du mouton et se sont bien amusés aux rythmes de la sono tandis que le feu d'artifice a été plébiscité. ■

Le
07/08/2015

MARIGNY

Marc Auboiron a manqué le titre de peu

Abonné aux places d'honneur du championnat d'Europe des motos des années 74 à 84, le Marignyssois Marc Auboiron a confirmé cette saison avec une épatante deuxième place derrière l'Anglais Colin Sleigh.

FRUSTRANT Le titre est pour Sleigh, mais il ne s'en est pas fallu de beaucoup pour que le marignyssois lui chipe la vedette !

Derrière l'Anglais Colin Sleigh

Une erreur dans le décompte officiel des points avant la dernière course à Cadwell Park (Angleterre) avait donné l'Anglais Sleigh hors d'atteinte d'Auboiron. Mais il n'en était rien et il s'en est même fallu d'assez peu pour que le Marignyssois le coiffe sur le fil.

Après des qualifications ponctuées d'un quatrième temps, Marc Auboiron s'élançait avec la conviction que tout était possible dans la première manche courue sur le sec. Et effectivement, le favori Sleigh cassait son sélecteur de vitesse, tandis qu'Auboiron franchissait la ligne en troisième position, derrière le duo anglais Roy Flower et Mark Rogers.

L'écart avec le leader se réduisait à 9 points avant la seconde manche. De quoi pouvoir rêve. Mais c'est sous une pluie tenace que les pilotes s'élançaient, rendant la donne un peu plus compliquée pour Marc Auboiron.

Dans ces conditions et devant son public, Colin Sleigh s'est accroché.

« Me sentant sur ses talons, il s'est mis une telle pression avant la seconde manche que j'ai été obligé de l'apaiser avant le départ ! » confie Auboiron.

Malgré une honorable course (réduite à 8 tours au lieu des 12 prévus en raison de la météo), le Marignyssois a échoué à la quatrième place de la manche, derrière un attendu tiercé anglais (Flower, Sleigh et Rogers).

Finalement, pour conclure cette saison 2015 des 250, Marco (139 pts) a dû se contenterr du premier accessit - ce qui est déjà une sacrée performance - derrière Colin Sleigh (156) et devant le Brésilien Bob Keller (107).

En masters (350 et 250 confondus pour les plus de 55 ans), il se classe troisième et premier des 250, un petit exploit quand on sait qu'une dizaine de 350 lui voient la roue arrière.

« J'ai fait une bonne saison aussi bien en pilotage qu'en préparateur. Probablement, d'ailleurs, la meilleure depuis mes début en ICGP en 2007 ! », se félicite le sexagénaire le plus rapide de Marigny.

Marc Auboiron recevra son trophée lors d'une réception à Paris en novembre prochain. ■

(*) Il s'était classé cinquième en 2014, quatrième en 2010, 2011 et 2012, troisième en 2013.

Le 13/10/2015

MOTO SUPERBIKE ■ Les mécanos du team anglais « Crescent » à Marigny

L'expertise reconnue de Marc Auboiron

Après l'Australie, la Thaïlande, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, les USA ou encore la Russie, le championnat du monde de Superbike vient de faire escale à Magny-Cours pour l'avant-dernière épreuve.

C'est ainsi que Marc Auboiron, ancienne gloire des circuits européens en 125 ou 250, et préparateur réputé de motos, a vu débarquer dans son atelier de la rue Mandon, à Marigny, les mécanos du team anglais « Crescent ».

SUPERBIKE. Marc Auboiron a travaillé avec les mécanos du team anglais « Crescent ».

La Suzuki de Randy de Puniet à Marigny

Ces derniers ont emmené avec eux la Suzuki de Randy de Puniet (ex-champion de France en 250), afin que le sorcier marignyssois fignole le réglage et le rodage du bolide de 1.000 cm³ sur son banc de puissance.

Les mécanos sont repartis confiants, mais la performance du pilote français n'a semble-t-il pas été tout à fait en phase avec leurs espérances.

Après une première manche tronquée, Randy de Puniet se classait dans la seconde moitié du tableau à la 18e place, à moins de 3 secondes tout de même du lauréat. Et au général, c'est à une même 18e position qu'est situé de Puniet sur un total de 33 concurrents.

Dans une modeste mesure, Marc Auboiron a donc lui aussi participé au championnat du monde de Superbike ! ■

Le 16/12/2015

MARIGNY

Marc Auboiron récompensé à Paris

Les prix récompensant les lauréats 2015 de l'International classic grand prix (ICGP), championnat d'Europe des motos des années 74 à 84, ont été remis dans les salons d'un restaurant à Paris.

Les participants à cette soirée, qui tire un trait sur la saison 2015, ont été accueillis par Jacques Bolle, président de la Fédération française de motocyclisme et par Éric Saul, président et organisateur de l'ICGP.

Après la projection d'un film sur les compétitions d'antan et les diverses courses de l'ICGP eut lieu la remise des trophées à ceux qui ont dominé la saison.

C'est ainsi que Marc Auboiron, qui a raté de fort peu le titre en 250, a reçu des mains des deux présidents un superbe plateau souvenir pour sa deuxième place derrière l'Anglais Colin Sleigh.

LAURÉAT. Les présidents Jacques Bolle *(à gauche)* et Éric Saul remettent son trophée à Marc Auboiron.

Le Marignyssois a également été honoré pour sa troisième place en « Masters », catégorie réservée aux pilotes de plus de 55 ans mêlant 250 et 350.

Enfin, le président Éric Saul a donné quelques indications sur ce que devraient être les courses pour la saison 2016, et ce ne sont pas les prochains 61 printemps de Marco qui l'empêcheront de compter une fois encore parmi les favoris de la future compétition. ■

MONTBEUGNY

MAIRIE ET AGENCE POSTALE. La mairie sera fermée les jeudis 24 et 31 décembre, de 16 à 18 heures. L'agence postale sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier. ■

Les heures d'ouverture au Public du secrétariat de la mairie

Lundi		14 h 00 à 18 h 30
Mardi	9 h 00 à 11 h 30	14 h 00 à 19 h 00
Jeudi		14 h 00 à 19 h 00
Vendredi		14 h 00 à 19 h 00

⇒ LA BIBLIOTHEQUE fonctionne aux heures d'ouverture de la mairie.
⇒ Si un ouvrage vous intéresse, nous pourrons peut-être vous le procurer…

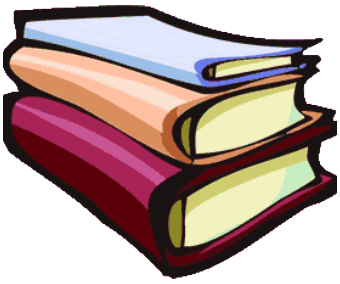

Site internet de la commune

www.marigny-allier.fr

Messagerie

marigny.mairie@wanadoo.fr

Tél. : 04.70.43.93.57 fax : 04.70.43.93.64